

Jones Day nomme trois nouveaux associés



Le cabinet d'avocat international **Jones Day** vient d'annoncer que trois avocats de Bruxelles ont été admis comme associés au sein du cabinet à compter du 1er janvier 2019. Les liens vers les biographies de chaque avocat et de leur pratique sont indiqués ci-dessous. Au total, **Jones Day** a nommé 46 avocats au titre d'associés.

[Laurent De Muyter](#), Pratique Droit de la concurrence

[Charles de Navacelle](#), Pratique Droit de la concurrence

[Jörg Hladjk](#), Pratique Cybersécurité, Protection des données personnelles & Vie privée

